



A vos marques, prêts, partez !!!

Septembre est le départ d'une nouvelle année pastorale ! Pour cette année 2014-2015, l'équipe diocésaine des vocations va vous proposer des nouveautés pour être à votre service : un espace vocations au centre diocésain, un album témoignage sur la vocation de prêtre diocésain, de nombreux documents ... Tout ceci pour vous aider à mieux parler, témoigner, accompagner, susciter les vocations d'aujourd'hui et de demain.

Les vocations sont l'affaire de tous, et cette année de la vie consacrée est l'occasion rêvée pour prendre le temps dans nos différents lieux pastoraux de nous poser la question des vocations et de nous donner les moyens pour aider les nouvelles générations à faire les bons choix pour réussir leur vie ... Notre pape François, dans son message pour la journée des vocations, nous invitait à placer la barre haute vers de grands idéaux : *en accompagnant les jeunes sur des itinéraires de sainteté qui exigent une vraie pédagogie de la sainteté.*

Bonne année pastorale à tous !

père Pascal Girard

Calendrier

Mercredi 10 Septembre 2014 : Réunion de l'équipe de pilotage de l'année de la vie consacrée

Samedi 13 Septembre 2014 : Journée fraternelle des religieux du diocèse
de 9h00 à 16h00 au Centre Diocésain ...

Mardi 23 Septembre 2014 : réunion de l'équipe diocésaine du SDV
à 18h30 au Centre Diocésain ...

Dimanche 28 Septembre 2014 : famille de prière pour les vocations
de 15h00 à 17h00 au Centre Diocésain ...

Jedi 2 Octobre 2014 : rencontre provinciale des responsables des vocations
de 11h00 à 16h00 au Centre Diocésain de Clermont ...

Mardi 21 Octobre 2014 : mise en place de l'Espace Vocations
... au Centre Diocésain ...

Dimanche 26 Octobre 2014 : famille de prière pour les vocations
de 15h00 à 17h00 au Centre Diocésain ...

Dimanche 28 Novembre 2014 : Lancement de l'année de la Vie Consacrée



Service Diocésain des Vocations de Clermont

133 avenue de la République 63051 Clermont-Ferrand Cedex 2 / 04 73 37 01 44 / benchpress@wanadoo.fr

Prière pour les vocations du service national des vocations

En ce temps de rentrée pastorale nous te prions :

Seigneur Christ Jésus, serviteur de l'amour du Père, tu es venu parmi nous, pour nous appeler à vivre avec Toi et comme Toi. Pour un monde plus juste et plus fraternel, Tu appelles toutes tes créatures à participer à ta mission. Suscite en ton Eglise, des disciples ardents, conduits par le souffle de l'Esprit. Loué sois-tu Seigneur, pour les consacrés, les diacres et les prêtres, serviteurs de ton peuple. Que ton Esprit guide les jeunes que tu appelles à être signes de ta charité et de ton espérance. Qu'à travers toutes les vocations, se révèle ton visage de lumière et de Paix.

News

L'ANNEE THEOPHILE : la vie en 3 D !

Une année sabbatique pour les 18-30 ans pour Découvrir le meilleur de soi-même, pour Devenir disciple du Christ, pour Donner de son temps. Animée par la communauté du Chemin Neuf à l'Hermitage de Chamalières.

Infos : anneetheophile.chemin-neuf.fr

Démarrage : **Octobre 2014**

LIVRET VOCATION : C'est quoi un prêtre diocésain ?

Un livret de 32 pages avec de nombreuses photos et des témoignages de 6 prêtres du diocèse de Clermont pour faire découvrir ce beau ministère ...

Sortie : **Octobre 2014**



Réflexion : La vie consacrée dans l'Eglise (2)

Les instituts séculiers

Un Institut séculier est un institut de vie consacrée, reconnu officiellement comme tel par l'Eglise. Appelés « séculiers » parce qu'ils vivent dans le « siècle » (le monde), leurs membres veulent y être présents à la manière d'un levain dans la pâte.

En France, 3000 personnes environ, hommes ou femmes, célibataires ou veufs, sont membres d'une trentaine d'instituts séculiers. Ils vivent dans le monde, gardant leur profession, et ont pour mission d'y être présents, à la manière du sel ou du ferment, pour y faire progresser l'esprit de l'Evangile. Ils ne vivent habituellement pas sous le même toit mais se retrouvent périodiquement, entre membres d'un même institut, pour approfondir les choix qui leur sont communs. Ils s'engagent à être partout artisans de vie fraternelle et à nourrir leur prière de la vie quotidienne et du partage de la Parole de Dieu. Ils s'engagent définitivement à ce genre de vie par des vœux après plusieurs années de formation.

Un Institut séculier est de droit diocésain ou de droit pontifical. Il se caractérise par son charisme et une spiritualité propre. Il est laïque, féminin ou masculin, ou sacerdotal. Comme institution ecclésiale, l'Institut accompagne chaque membre dans son état de vie consacrée séculière. Doté d'un statut canonique, il a une existence propre et autonome, avec une mission apostolique de l'intérieur même du monde.

Si l'origine de ce mot est le « siècle » au sens du monde dans son sens large, les membres des Instituts Séculiers, dans toute leurs diversités, donnent le même contenu à ce mot « séculier » : l'appel inclut, à titre essentiel, l'impératif de demeurer au cœur des réalités où notre monde se construit : l'économique, le social, la culture, le politique, les migrations de populations sur tous les continents, l'internationalisation de toutes les situations, le spirituel, le destin de la terre, la vie pastorale et presbytérale entre autres. De tous temps, ces réalités présentent un « intérêt commun » pour toute la communauté humaine ; elles concernent autant la société humaine que l'Eglise.

Pour les laïques : ils vivent au cœur de ces réalités, avec toutes les personnes de leur temps, en laissant l'Esprit du Christ habiter leur vie, leurs manières d'être, leurs engagements avec la radicalité de l'Evangile. En réponse à l'appel du Christ, ils lui donnent entièrement et exclusivement leur vie pour participer à l'œuvre missionnaire de l'Eglise. Pour des clercs : ils restent au service de l'Eglise locale, dans leur presbyterium diocésain, pour le soutenir dans la rencontre que fait l'Eglise de la sécularité, du monde, et de l'Amour de Dieu en germes en tout homme. Ils sont particulièrement sensibles à toutes les relations entre les hommes et, du sein même de leur ministère sacerdotal et pastoral, ils servent la présence agissante de Dieu.

A la différence de la vocation religieuse, l'Eglise reconnaît que l'engagement dans un Institut séculier n'entraîne pas un changement d'état : les laïques demeurent laïques et les prêtres diocésains demeurent prêtres diocésains. L'« état de vie consacrée » dans un Institut Séculier revêt des formes spécifiques à cette vocation. On s'y engage radicalement à suivre le Christ en le laissant transformer, en soi, toutes nos puissances d'aimer, d'agir et de posséder dans la vie ordinaire du monde : c'est donc la consécration avec la grâce des vœux de pauvreté et d'obéissance, de chasteté dans le célibat – ou le veuvage consacré – pour le Royaume de Dieu, vécus dans le monde où notre vie se poursuit. Ces vœux sont publics – en ce sens qu'ils engagent l'Eglise – et pour toute la durée de vie de la personne. Avec les Instituts séculiers, l'Eglise a reconnu un nouvel état de vie consacrée qui est à la fois complémentaire des autres formes de vie consacrée et indispensable à l'édification du Royaume de Dieu.